

Réponse du Conseil administratif du 17 mai 2023 à l'interpellation écrite du 13 février 2023 de M. Alain de Kalbermatten: «ChatGPT: les yeux fermés?»

TEXTE DE L'INTERPELLATION

Avec l'avènement des intelligences artificielles (IA) comme ChatGPT de l'entreprise OpenAI – et surtout le projet LaMDA de Google, qui a été dévoilé le 8 février – qui apprennent constamment des données qui leur sont fournies, il existe la possibilité que des fonctionnaires non sensibilisés utilisent ces outils avec des données sensibles, les rendant ainsi accessibles à OpenAI, Microsoft et Google sans savoir ce que ces derniers en feront, mais aussi en entraînant définitivement ces IA sur des sujets qui pourront ensuite être accessibles par les 100 millions d'utilisateurs mensuels de ChatGPT et les 4,3 milliards de Google.

Des entreprises internationales ont déjà envoyé une circulaire d'interdiction d'utilisation de ChatGPT auprès de leurs employés.

Sans aller jusqu'à interdire le progrès avec cet outil qui pourrait améliorer la productivité des fonctionnaires, que fait la Ville de Genève pour appréhender ce risque et protéger les données sensibles de nos citoyens et citoyennes?

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Conseil administratif partage les inquiétudes évoquées dans cette interpellation, en ce qui concerne le nécessaire encadrement légal, éthique, pédagogique ou encore en matière de sécurité informatique, des intelligences artificielles.

Concernant la protection des données sensibles et l'utilisation spécifique de ChatGPT par les fonctionnaires, il convient néanmoins de préciser que le cadre usuel relatif à la protection des données s'applique, de manière similaire avec les autres services existant sur le web (réseaux sociaux, applications en ligne...). Celui-ci proscrit toute utilisation de données sensibles dans ce cadre.

Il convient également de rappeler que la Ville a mis en place depuis de nombreuses années une démarche de sensibilisation et de formation sur ces questions. Celle-ci évolue et devra continuer à le faire, en particulier avec le développement aujourd'hui des problématiques relatives aux intelligences artificielles pour lesquelles des démarches de formation et de sensibilisation sont en cours.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

Le conseiller administratif:
Sami Kanaan